



Charte du Laboratoire engagé dans la transition écologique

Le lien entre activités humaines, changements climatiques, et dégradations de la biosphère est aujourd'hui clairement établi et documenté à l'échelle mondiale. Les travaux du GIEC et de l'IPBES montrent notamment qu'il existe un risque élevé que la situation devienne irréversible dans de nombreux socio-écosystèmes – possiblement à moyen terme – si nous poursuivons sur la trajectoire actuelle d'utilisation de ressources et de rejet de gaz à effet de serre.

Face à cette urgence environnementale, la direction et les chercheurs reconnaissent la gravité de la situation et manifestent avec cette Charte leur volonté d'engager les pratiques professionnelles des membres de laboratoire dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Conscient.e. que chacun.e. doit faire sa part pour réduire significativement l'impact environnemental de nos activités de recherche, la direction et les membres du laboratoire s'engagent à promouvoir cette Charte et la mettre en application dans les meilleurs délais.

Article 1 Engagements à la participation d'une recherche responsable (Agenda 2030)

Produire des connaissances nécessaires afin de relever les défis des transitions pour les institutions publiques, les acteurs privés et la société dans son ensemble.

Développer une vision et une stratégie pour encourager les chercheurs à travailler sur des recherches qui auraient un impact positif sur la pratique et la société.

Encourager les recherches doctorales engagées dans les défis des transitions et participer à sa diffusion.

Vulgariser, valoriser et rendre accessible cette recherche responsable auprès de la société.

Article 2 - Engagements sur la gestion courante du laboratoire

Prendre en compte la problématique de l'empreinte environnementale dans la gestion de leur unité de recherche

S'assurer que les différents projets et équipes de leur unité intègrent cette problématique dans la gestion de leurs activités

Identifier et aider à mettre en œuvre avec le Comité de la transition écologique de l'établissement des stratégies de réduction de l'empreinte environnementale.

Article 3 - Engagements sur l’empreinte environnementale

Effectuer un bilan de l’empreinte environnementale du laboratoire incluant notamment le calcul des émissions de GES sur la consommation des bâtiments, les déplacements professionnels et domicile-travail, l’utilisation du numérique, les achats, etc.

Rendre ce bilan de l’empreinte environnementale public et le communiquer largement auprès du personnel

Définir un plan d’action de réduction de gaz à effet de serre et le mettre en œuvre, notamment grâce à des opérations de sensibilisation

Déployer par tout moyen un suivi de notre empreinte par un processus d’amélioration continue (déplacements, alimentation, numérique, etc.)

Article 4 – Engagements sur l’amélioration de la qualité de vie dans le laboratoire

S’assurer que les conditions de travail de ses membres garantissent un environnement sain, adapté à leur mission, et qui permette effectivement la réduction de l’empreinte environnementale de nos activités

S’assurer auprès des prestataires de restauration collective qu’une offre écoresponsable est proposée, notamment en mettant à disposition des aliments à faible impact environnemental, en favorisant les fournisseurs locaux et les circuits courts, et en proposant une vaisselle réutilisable et une limitation des emballages

Proposer un espace dédié pour trier les déchets alimentaires

Faciliter le télétravail et la réorganisation associée de nos modes de travail, notamment la mise en place des moyens permettant une bonne participation à la vie du laboratoire (organisation inclusive des événements collectifs)

Article 5 - Engagements sur la réduction de l'impact environnemental du fonctionnement

Tendre vers une régulation thermique raisonnable au sein des locaux

Contrôler la consommation d’eau, mettre en place des régulateurs de débit et promouvoir les éco-gestes

Agir auprès des organismes de tutelles et des pouvoirs publics pour permettre une rénovation énergétique des bâtiments

Promouvoir la transition aux énergies renouvelables lorsque c’est possible

Développer l’achat durable

Article 6 Engagements sur la maîtrise des déplacements professionnels

Réduire les déplacements professionnels, surtout longue-distance et encourager l’utilisation du train plutôt que de l’avion lorsque cela est possible

Favoriser les mobilités douces (forfait mobilité durable) et le covoiturage dans les trajets domicile-travail pour celles et ceux qui peuvent y avoir accès (plan mobilité), en particulier en mettant en place les moyens et installations qui les facilitent (garage à vélos sécurisés, forums d’échange)

Proposer/inciter à l'autopartage pour les déplacements professionnels groupés sur des courtes et moyennes distances.

Mettre à disposition des outils performants de visioconférence pour réduire les déplacements et assurer un support technique efficace et une formation à l'utilisation de ces outils, et encourager leur utilisation pour des réunions courtes (journée ou demi-journée)

Article 7 Engagements sur la réduction de la consommation et de la production des déchets

Eviter le matériel jetable non-recyclage (vaisselle, couverts, gobelets, ...) des colloques, séminaires, et pauses café

Refuser les prestations de restauration événementielle qui ne s'engagent pas à bannir les plastiques

Limiter la consommation de papier en incitant fortement à réduire le recours aux impressions et photocopies, et former à une utilisation éco-responsable pour les utilisations incontournables, dématérialiser quand c'est possible les procédures administratives

Article 8 Engagements sur l'empreinte numérique

Maîtriser la consommation d'équipements informatiques, en incitant à des achats d'objets durables et une utilisation plus longue

Favoriser la réutilisation et la réparation d'instruments et de matériel avant de procéder à de nouveaux achats,

Œuvrer à la mise en place du tri sélectif des déchets et/ou agir auprès des organismes de tutelles.

Article 9 Engagements de sensibilisation interne et externe

Communiquer sur l'impact de nos activités, sensibiliser à la problématique de l'empreinte environnementale et inciter à engager un effort collectif et individuel pour la réduire.

Se rapprocher d'initiatives existantes et engager des initiatives collectives avec d'autres laboratoires pour réfléchir et agir pour la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche.



Mémo du chercheur engagé dans la transition écologique

J'ai connaissance du fait que mon laboratoire agit pour réduire son empreinte environnementale

J'ai lu la « Charte du Laboratoire engagé dans la transition écologique »

J'ai connaissance de l'existence d'un Comité de la transition écologique dans l'établissement dont je peux me rapprocher

J'ai connaissance du guide des bonnes pratiques en ligne [ici](#)

Je peux contribuer à réduire l'empreinte environnementale de mon laboratoire des manières suivantes :

1. Déplacements professionnels (selon leur niveau de nécessité) :

- Limiter autant que possible les missions moyenne et longue distance
- Voyager en train plutôt qu'en avion
- Utiliser et proposer la visioconférence plutôt que le déplacement

2. Déplacements domicile-travail (selon la localisation du domicile) et circulation entre les différents lieux de travail (notamment université et laboratoire) :

- Utiliser les modes de déplacement doux comme le vélo
- Utiliser les transports en commun
- Avoir recours ou organiser un covoiturage avec des collègues

Deux nouveaux simulateurs pour vos déplacements (Collectif Labos1.5)

- Un simulateur de [trajets domicile / travail](#) qui permet de comparer les émissions de plusieurs scénarios et combinaisons de mode de transport utilisés dans le cadre d'un trajet domicile / travail.
- Un simulateur pour les [déplacements professionnels](#) a été mis en place afin d'estimer les émissions d'un trajet composé de plusieurs étapes pouvant utiliser plusieurs modes de transport

3. Consommation de ressources et production de déchets :

Trier les déchets autant que les installations de collecte le permettent

Adopter du matériel réutilisable (tasse ou verre pour les pauses café, etc.)

Réduire la consommation électrique (éclairage et alimentation des ordinateurs, etc.)

Pratiquer une régulation thermique raisonnable des bureaux (chauffage et climatisation)

Avertir le service logistique en cas de panne/anomalie de fonctionnement

Limitier les impressions/photocopies, préférer l'impression noir et blanc et recto/verso

4. Utilisation des ressources informatiques et numériques :

Adopter des pratiques économes en énergie et ressources

Maîtriser mon utilisation de la messagerie, du calcul, et du stockage de données

Réduire le renouvellement de matériel en augmentant la durée d'utilisation des équipements

5. Achats de matériel (selon les possibilités offertes par les fournisseurs autorisés) :

Vérifier la disponibilité du matériel dans le laboratoire avant de procéder à des achats

Chercher à faire réparer plutôt que remplacer, en cas de panne

Choisir des produits éco-labellisés, privilégier les fournisseurs éco-responsables

Favoriser l'achat de produits recyclés et recyclables et l'utilisation de matériel d'occasion

6. Organisation d'événements scientifiques (conférences, séminaire, ateliers, etc.) :

Choisir un lieu d'accueil qui minimise la distance parcourue par les participants

Adopter une fréquence raisonnable pour les événements récurrents

Offrir une véritable possibilité de participation à distance

Choisir une offre de restauration éco-responsable pour les repas et pauses

Limitier voire supprimer les goodies (sacs, clé USB, etc.)